|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Logo  Description automatically generated** | **Réunion préparatoire régionale pour l’Europe (RPM-EUR) en vue de la CMDT-21 Virtuelle, 18-19 janvier 2021** | | A close up of a sign  Description automatically generated |
|  | |  | |
|  | | **Document RPM-EUR21/7-F** | |
| **11 décembre 2020** | |
| **Original: anglais** | |
| **Président du Groupe de travail du GCDT sur les Résolutions, la Déclaration  et les priorités thématiques de la CMDT** | | | |
| Rapport de la Réunion du Groupe de travail du GCDT sur les Résolutions, la Déclaration et les priorités thématiques (GT-GCDT-RDTP) | | | |
|  | | | |
| **Point de l'ordre du jour:**  Item 7.2  **Résumé:**  Le présent document contient le rapport d'activité du Groupe de travail du GCDT sur les Résolutions, la Déclaration et les priorités thématiques de la CMDT. Le Groupe va poursuivre ses travaux et soumettra son prochain rapport à la réunion de 2021 du GCDT (GCDT-21).  **Résultats attendus:**  La RPM-EUR est invité à prendre note de ce document.  **Références:**  [TDAG-20/3/4(Rev.1)](https://www.itu.int/md/D18-TDAG27-C-0004/) | | | |

Résumé

Le Groupe de travail du GCDT sur les Résolutions, la Déclaration et les priorités thématiques de la CMDT (GT-GCDT-RDTP) a tenu sa deuxième réunion le 21 octobre 2020, en présence de 98 participants originaires de 38 États Membres, et de 7 Membres du Secteur. Le Groupe de travail est ouvert à tous les États Membres et Membres du Secteur de l'UIT-D et est présidé par M. Ahmad Reza Sharafat (République islamique d'Iran).

Introduction

Le Président a ouvert la réunion et a rappelé le mandat du GT-GCDT-RDTP:

– Examiner les Résolutions de la CMDT, ainsi que leur numérotation et leur thème, et étudier leur rationalisation afin d'éviter les répétitions et les doublons avec les Résolutions de la Conférence de plénipotentiaires. Pour la rationalisation, il convient de tenir compte du fait que certaines Résolutions des Secteurs intègrent des Résolutions de la PP et que, par conséquent, ces Résolutions ne devraient pas être considérées comme des répétitions.

– Aligner les priorités thématiques de l'UIT-D, les initiatives régionales proposées et les Questions qu'il est proposé de confier aux commissions d'études, en tenant compte des propositions des Commissions d'études de l'UIT-D, des résultats des réunions préparatoires régionales en vue de la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-21), relatifs aux Objectifs de développement durable (ODD), et en prenant en considération les grandes orientations du SMSI dont l'UIT est responsable au premier chef.

– Proposer des éléments et formuler des recommandations à l'intention des membres de l'UIT concernant le futur projet de Déclaration.

– Rendre compte de ses résultats au GCDT.

Le Président a attiré l'attention sur les trois documents temporaires qu'il a élaborés en vue d'aider les membres de l'UIT à préparer les Résolutions de la CMDT-21, les priorités thématiques de la CMDT-21 et la Déclaration de la CMDT-21.

On trouvera ci-après un résumé des présentations et des discussions de la réunion.

# 1 Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour ([Document 7(Rév.1)](https://www.itu.int/md/D18-TDAG27.RDTP-C-0007/en)) a été adopté sans modification.

# 2 Rationalisation des résolutions

S'agissant des travaux préparatoires sur les Résolutions de la CMDT-21, le [Document DT/2](https://www.itu.int/md/D18-TDAG27.RDTP-201021-TD-0002/en) présente un intérêt particulier puisqu'il fournit, dans trois annexes, des orientations de haut niveau et des documents de référence en vue d'aider les membres de l'UIT à préparer la rationalisation des Résolutions. Les discussions du GCDT ont clairement montré que la rationalisation des Résolutions de la CMDT était une tâche importante et que la réduction du nombre de Résolutions était vivement souhaitable, dans la mesure du possible. À la lumière de ces discussions, le Président du GT-GCDT-RDTP a demandé aux Présidents des Commissions d'études 1 et 2 de l'UIT-D de participer aux efforts en analysant toutes les Résolutions de la CMDT-17 et de

recommander ce qui pourrait être fait de chaque Résolution. Conformément aux instructions du GCDT, il a également demandé que les Résolutions 1 et 2 soient examinées séparément des autres Résolutions, compte tenu de leur nature.

L'**Annexe 1** contient les principes directeurs pour la rationalisation des Résolutions de la CMDT, qui ont été adoptés par le GCDT à sa réunion de 2019.

L'**Annexe 2** contient un tableau détaillé mettant en correspondance les Résolutions et Recommandations de la CMDT avec les Résolutions de la Conférence de plénipotentiaires ainsi qu'avec celles des Assemblées mondiales de normalisation des télécommunications (AMNT), des Conférences mondiales des radiocommunications (CMR) et des Assemblées des radiocommunications (AR), dans l'optique d'une rationalisation en vue de la CMDT-21.

L'**Annexe 3** fournit un cadre pour le regroupement des Résolutions et Recommandations existantes de la CMDT, qui met en exergue les questions et les thèmes communs.

Les participants ont pris note de ce document et ont encouragé les membres de l'UIT à en utiliser les annexes, s'ils le jugent approprié, dans le cadre de leurs travaux préparatoires sur les Résolutions de la CMDT-21.

# 3 Notes de liaison sur la proposition concernant l'examen du Plan stratégique par la CMDT

Les participants ont accueilli favorablement la note de liaison contenue dans le [Document 9](https://www.itu.int/md/D18-TDAG27.RDTP-C-0009/en) émanant du Groupe de travail du GCDT chargé de la planification stratégique et opérationnelle (GT-GCDT-SOP) dans laquelle ce dernier exprime son soutien à une [proposition soumise par plusieurs pays](https://www.itu.int/md/D18-TDAG27.SOP-C-0008/en) – États-Unis d'Amérique, Mexique et Canada – qui consiste à confier au GCDT l'élaboration de la partie du Plan stratégique global de l'UIT se rapportant à l'UIT-D, et de libérer ainsi la CMDT de cette tâche. Au moment de l'approbation de cette proposition à sa réunion du 1er octobre 2020, le GT-GCDT-SOP avait également convenu qu'il serait nécessaire, pour ce faire, de réviser la Résolution 1 (Rév.Buenos Aires, 2017) et la Résolution 24 (Rév.Dubaï, 2014) de la CMDT.

Le Vice-Président du GT-GCDT-SOP, M. Christopher Kemei, a présenté cette note de liaison au nom de la Présidente du GT-GCDT-SOP, Mme Blanca Gonzalez (Espagne) et en a souligné l'importance.

La modification proposée permettrait de donner davantage de temps aux membres pour préparer la partie du Plan stratégique global de l'UIT se rapportant à l'UIT-D, d'améliorer les liens avec le Plan d'action, d'harmoniser le processus de planification stratégique de l'UIT-D avec les deux autres Secteurs de l'Union, à savoir le Secteur des radiocommunications (UIT-R) et le Secteur de la normalisation des télécommunications (UIT-T), et de libérer du temps à la CMDT pour que celle-ci se concentre sur d'autres priorités.

Le Président du GT-GCDT-RDTP s'est félicité de l'occasion qui lui était offerte de travailler en étroite collaboration avec le GT-GCDT-SOP, afin d'avoir une position commune concernant la Résolution 1, et a souligné que la rationalisation des résolutions était une tâche importante pour son Groupe de travail.

Le Président du Groupe de travail du GCDT sur les activités préparatoires en vue de la CMDT (GT‑GCDT-Prep), M. Santiago Reyes-Borda (Canada), a ajouté qu'à la réunion de son Groupe tenue le 20 octobre 2020, les participants avaient exprimé leur soutien à une note de liaison analogue émanant du GT-GCDT-SOP et avaient conclu que pour pouvoir mettre en œuvre la proposition soumise par plusieurs pays, les membres devraient convenir au préalable, lors des réunions interrégionales, de ne pas travailler sur le plan stratégique à la CMDT-21.

Les participants ont pris acte avec satisfaction de cette note de liaison. Le Groupe tiendra compte du contenu de cette note de liaison quand il révisera la Résolution 1 en coordination avec le GT‑GCDT-SOP.

# 4 Note de liaison des Présidents des Commissions d'études 1 et 2 de l'UIT-D sur les discussions relatives à la Résolution 1 de la CMDT, aux Questions à confier aux commissions d'études, à la rationalisation des Résolutions et à la Déclaration de la CMDT

Le secrétariat du BDT et le Président du GT-GCDT-RDTP, qui est également Président de la Commission d'études 2 de l'UIT-D, ont parcouru avec les participants la note de liaison contenue dans le [Document 8](https://www.itu.int/md/D18-TDAG27.RDTP-C-0008/en), qui comprend cinq annexes, soit 33 pages au total.

Ledit document contient les vues préliminaires des Commissions d'études 1 et 2 de l'UIT-D concernant la Résolution 1 de la CMDT, les Questions à confier aux commissions d'études, la rationalisation des Résolutions de la CMDT et la Déclaration de la CMDT, qui ont été recueillies, pour une large part, par des coordonnateurs désignés par le Président de chacune de ces deux commissions d'études.

Résolution 1 (Rév.Buenos Aires, 2017) de la CMDT, "Règlement intérieur du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT"

Le Président du GT-GCDT-RDTP a mis l'accent sur quatre points qui ont été examinées dans le cadre de cette question, et sur lesquels des vues seraient appréciées.

**– Inactivité de certains membres de l'équipe de direction**: Au cours de la période d'études actuelle (2018-2021), un certain nombre de Vice-Présidents nommés par la CMDT-17, à Buenos Aires, n'ont pas participé pleinement aux travaux des commissions d'études, ce qui a entraîné des problèmes dans certains cas. Les commissions d'études réfléchissent actuellement à la manière de répondre à cette situation.

**– Produits annuels**: Les produits annuels devraient-ils être définis dans la Résolution 1 en tant que nouveau type de document ou être présentés dans un type de document existant, par exemple des lignes directrices? Jusqu'ici, les produits annuels étaient publiés sur le site web des commissions d'études de l'UIT-D, sous la direction des Présidents des Commissions d'études 1 et 2.

**– Travaux relatifs aux rapports finals**: De l'avis de certains, les rapports finals établis par les commissions d'études pourraient être révisés en permanence, comme c'est le cas à l'UIT-R et à l'UIT-T, afin que les rapports de chaque nouvelle période d'études portent uniquement sur de nouveaux sujets.

**– Réunions entièrement virtuelles, physiques et mixtes**: Des vues ont été exprimées sur la façon d'harmoniser au mieux le recours aux réunions entièrement virtuelles, physiques et mixtes, compte tenu de la situation actuelle liée au COVID-19 et du fait qu'une telle situation pourrait se répéter à l'avenir.

L*'***Annexe1*:* Vues préliminaires sur la Résolution 1 (Rév.Buenos Aires, 2017) de la CMDT "Règlement intérieur du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT"** contient des informations détaillées collectées par les coordonnateurs, M. Arseny Plossky (Fédération de Russie), Rapporteur pour la Question 4/1 (Commission d'études 1 de l'UIT-D) et Mme Alina Modan (Roumanie), Vice-Présidente de la Commission d'études 2 de l'UIT-D.

Questions à confier aux commissions d'études en lien avec la Résolution 2 (Rév.Buenos Aires, 2017) de la CMDT "Création de commissions d'études"

Toutes les équipes de direction des Groupes du Rapporteur relevant des Commissions d'études 1 et 2 de l'UIT-D ont été invitées, dans le cadre d'une consultation, à exprimer leurs vues concernant l'avenir des Questions à l'étude. Le Président du GT-GCDT-RDTP a indiqué que les retours reçus à ce jour penchaient pour une poursuite de l'étude des Questions actuelles, moyennant des ajustements dans certains cas. Il a ajouté que les contributions et les observations du GT‑GCDT‑RDTP et du GCDT lui-même seraient indispensables pour déterminer si les commissions d'études poursuivront leurs travaux sur cette base ou adopteront une approche différente, si nécessaire.

L'**Annexe 2: Vues préliminaires sur l'avenir des Questions confiées à la Commission d'études 1 de l'UIT-D** contient des informations détaillées collectées par le coordonnateur, M. Roberto Hirayama (Brésil), Vice-Président de la Commission d'études 1 de l'UIT-D; et l'**Annexe 3: Vues préliminaires sur l'avenir des Questions confiées à la Commission d'études 2 de l'UIT-D** contientégalementdes informations détaillées collectées par le coordonnateur, M. Abdelaziz Alzarooni (Émirats arabes unis), Vice-Président de la Commission d'études 2 de l'UIT-D.

Rationalisation des Résolutions de la CMDT

Revenant à la question de la rationalisation des Résolutions, le Président du GT-GCDT-RDTP a fait observer qu'un certain nombre de Résolutions avaient déjà été identifiées. Dans la liste ci-dessous, le numéro des résolutions qui serviront de point de départ en vue de la rationalisation est indiqué en **gras**.

– Règles et procédures (Résolutions **1**, 24, 61 et 81)

– Membres (Résolutions **71** et 27)

– Gestion du spectre (Résolutions **9** et 10). Des observations ont été formulées pour avertir qu'il ne fallait pas perdre de vue le sens et les objectifs de la Résolution 9 dans l'éventualité où celle-ci servirait de point de départ en vue de sa rationalisation avec la Résolution 10

– Accès aux technologies (Résolutions **15** et 47)

– Accès à l'Internet (Résolutions **23** et 63)

– Sécurité dans l'utilisation des TIC (Résolution **45** et 69)

– Développement du large bande (Résolutions **77** et 43)

L'**Annexe 4: Vues préliminaires sur la rationalisation des Résolutions de la CMDT** contientdes informations détaillées collectées par le coordonnateur, M. Arseny Plossky (Fédération de Russie), Rapporteur pour la Question 4/1.

Le Président a invité les participants à examiner ces Résolutions avec attention et à partager leur vision de ce que devraient être les prochaines étapes.

Thèmes de la Déclaration de la CMDT

Le Président a invité les participants à examiner attentivement les points ci-après qu'il a été proposé d'inclure dans la Déclaration de la CMDT:

– Technologies de transformation numérique.

– Politiques et aspects réglementaires propres à favoriser la transformation numérique aux niveaux national, régional et international.

– Réduire la fracture numérique.

– Susciter un plus grand intérêt pour le secteur des TIC en vue d'attirer davantage d'investissements et de financements.

– Télécommunications/TIC accessibles à tous, ubiquitaires, sécurisées et financièrement abordables.

– Économie numérique inclusive aux niveaux national, régional et international.

L'**Annexe 5: Vues préliminaires sur la Déclaration de la CMDT** contientdes informations détaillées collectées par les coordonnateurs, Mme Sameera Belal (Koweït), Vice-Présidente de la Commission d'études 1 de l'UIT-D et Mme Amel Khiar, Vice-Rapporteur pour la Question 4/2 (Commission d'études 2 de l'UIT-D), Algérie Télécom (Algérie).

Cette annexe contient la première proposition de thème pour la Déclaration de la CMDT, à savoir "**la transformation numérique pour les ODD"** ou **"la transformation numérique pour le développement"**. Il est souligné que la transformation numérique pourrait favoriser l'économie numérique et permettre à tous de disposer de produits et de services d'information numériques, dans des situations nouvelles à l'échelle mondiale, telles que celle liée à la pandémie de COVID-19. Pour conclure sa présentation, le Président a exprimé sa profonde gratitude aux coordonnateurs pour leur rôle très actif dans la collecte des vues préliminaires. Il a indiqué que les discussions sur les quatre thèmes mis en avant dans la présentation se poursuivraient au sein de chaque commission d'études, ainsi qu'entre les deux commissions d'études, de manière coordonnée, et que des décisions concernant les vues préliminaires seraient prises lors des dernières réunions annuelles de ces commissions d'études pour la période d'études 2018-2021. La Commission d'études 2 de l'UIT-D devrait se réunir du 15 au 19 mars 2021 et la Commission d'études 1 de l'UIT‑D, du 22 au 26 mars 2021. Dans l'intervalle, le GT-GCDT-RDTP est invité à examiner les vues préliminaires dans le cadre de ses travaux en cours.

# 5 Observations et questions

À l'issue de cette présentation, de nombreux participants ont félicité le Président pour ses excellents documents qui aideront les membres à préparer la CMDT-21. La Présidente du GCDT, Mme Roxanne McElvane Webber (États-Unis), a indiqué que les documents du Président du GT‑GCDT-RDTP et le document établi par les commissions d'études étaient, pour les membres, des contributions précieuses propres à faciliter leurs discussions générales sur ces questions, et a ajouté que le GT-GCDT-RDTP donnait un excellent départ, en apportant des informations pertinentes en temps opportun.

Un délégué a demandé si le GT-GCDT-RDTP aborderait la question de l'adéquation entre le thème de la CMDT examiné et proposé au sein du GT-GCDT-Prep et le thème de la Déclaration. Comment les travaux sur les thèmes et ceux sur la Déclaration sont-ils organisés dans la pratique? Si une administration d'un État Membre souhaite formuler des observations sur la Déclaration, doit-elle soumettre ses contributions aux commissions d'études ou directement aux coordonnateurs?

En réponse à ces questions, le Président a souligné que le GT-GCDT-RDTP et le GT-GCDT-Prep travailleraient de conserve de sorte que leurs positions soient parfaitement alignées et que la Déclaration de la CMDT tienne compte du thème général de la CMDT.

S'agissant de l'organisation des travaux sur les thèmes et la Déclaration, le Président a expliqué que chaque commission d'études avait désigné un coordonnateur. Les coordonnateurs collectent et compilent les vues de leurs collègues au sein des commissions d'études, et plus particulièrement des membres des équipes de direction des différentes Questions à l'étude. D'ici aux prochaines réunions des commissions d'études prévues en mars 2021, le Président de chacune des deux commissions d'études travaillera non seulement avec les coordonnateurs, mais aussi avec l'équipe de direction de sa commission d'études, en vue d'élaborer un document qui sera soumis aux plénières des commissions d'études en mars 2021, pour examen et décision. Un document établi par les réunions des commissions d'études qui se tiendront en mars 2021 sera ensuite soumis au GT-GCDT-RDTP, lequel programmera une réunion à une date ultérieure en vue de rédiger son rapport final et de le soumettre au GCDT en mai 2021.

En ce qui concerne la soumission des documents, étant donné que la teneur des propositions devra être examinée par les commissions d'études, les contributions (y compris les vues et les observations) devront être envoyées aux deux commissions d'études, avec copie aux coordonnateurs, afin que ces derniers soient informés et puissent intégrer dans leurs documents toutes les vues exprimées.

Il a été demandé si, dans le cadre des discussions sur les Résolutions 1 et 2, la question des efforts à faire pour garantir une meilleure utilisation des produits des commissions d'études à l'UIT-R et à l'UIT-T et vice versa avait été examinée. Le secrétariat du BDT a répondu que des notes de liaison avaient été envoyées à l'UIT‑R et à l'UIT‑T à cet égard. Le Président a ajouté que les commissions d'études de l'UIT-D assuraient la liaison avec l'UIT‑R et l'UIT‑T de manière pleinement constructive et concertée, afin de les tenir informés de leurs travaux. Il a fait observer que la coopération entre les commissions d'études de l'UIT-D et celles de l'UIT‑R et de l'UIT‑T s'était considérablement développée au fil du temps. Les commissions d'études de l'UIT-D axent principalement leurs travaux sur l'élaboration de lignes directrices, les études de cas et les exemples de réussite, tandis que l'UIT-T met l'accent sur l'élaboration de normes et que, de la même manière, l'UIT-R a d'autres priorités.

Un délégué, appuyé par d'autres, a demandé au secrétariat de fournir, sur le site web de la CMDT‑21, les outils dont les membres ont besoin pour commencer leurs travaux préparatoires, d'autant que ceux-ci ont maintenant d'excellents documents à leur disposition (les documents établis par le Président du GT-GCDT-RDTP et la note de liaison et ses annexes émanant des deux commissions d'études). Par exemple, si des membres souhaitent proposer d'apporter des modifications aux Résolutions de la CMDT, ils devraient pouvoir le faire sur le site web de la CMDT-21 en indiquant ces modifications avec des marques de révision afin que tous puissent les voir et les comprendre. Le Président a demandé au secrétariat d'accéder à cette demande le plus rapidement possible.

Le secrétariat a répondu que du fait des changements introduits dans le processus préparatoire, qui concernent aussi les groupes de travail du GCDT, et des répercussions du COVID‑19 sur les méthodes de travail, le site web de la CMDT-21 n'avait pas encore été finalisé dans ses moindres détails. Le secrétariat prévoit le lancement du nouveau site web de la CMDT‑21, qui rassemblera toutes les informations nécessaires, au plus tard le 8 novembre 2020, soit un an avant la CMDT‑21 et espère qu'il comprendra l'ensemble du système de documentation, avec l'intégralité des documents et d'autres informations.

Les participants ont pris note avec satisfaction de cette note de liaison. Le GT-GCDT-RDTP accueillera avec intérêt toute vue exprimée sur les activités des commissions d'études dont il est question dans cette note. Le Président intégrera toutes les vues et observations formulées dans les travaux futurs des commissions d'études sur ces sujets.

Une délégation a demandé au Secrétariat de fournir un document contenant les résolutions de la CMDT dans un format modifiable. Ce document a été transmis au moyen de la liste de diffusion du Groupe de travail. En outre, et au-delà des travaux du GT-GCDT-RDTP, les Membres pourront accéder en temps utile à une version modifiable des Résolutions, des Recommandations et des Questions confiées aux Commissions d'études dans l'application appelée "Interface pour les propositions aux conférences" (CPI). Des renseignements complémentaires sur la date de lancement de cette application seront fournis lors de la réunion du GCDT-20/3.

# 6 Déclaration de la CMDT

Présentant le [Document DT/4](https://www.itu.int/md/D18-TDAG27.RDTP-201021-TD-0004/en) sur les travaux préparatoires concernant la Déclaration de la CMDT‑21, le Président a rappelé que suite aux discussions menées au sein du GCDT, l'objectif était d'élaborer une Déclaration brève, précise, claire et concise. En principe, la Déclaration devrait identifier les principaux problèmes et proposer des solutions ou énoncer l'engagement des membres à résoudre ces problèmes. La clarté est un enjeu de la plus haute importance, en particulier pour le public à l'échelle mondiale qui est susceptible de ne pas bien connaître l'UIT et ses travaux. En fait, la Déclaration de la CMDT est destinée au monde extérieur et doit donc être rédigée de telle sorte que les personnes extérieures à l'Union puissent comprendre clairement ce dont il est question ainsi que les orientations proposées. Il a été noté que, de l'avis de certains membres des commissions d'études, si la Déclaration devait être concise, elle devait à la fois tenir compte de l'état actuel du secteur des TIC et être tournée vers l'avenir.

Les participants ont pris note avec satisfaction de ce document.

# 7 Travaux préparatoires sur les priorités thématiques de la CMDT-21

Le [Document DT/3](https://www.itu.int/md/D18-TDAG27.RDTP-201021-TD-0003/en) qui porte sur les travaux préparatoires concernant les priorités thématiques de la CMDT-21 met en lumière l'état d'avancement des travaux sur cette question. Dans ce cadre aussi, le Président du GT-GCDT-RDTP a demandé aux Présidents des Commissions d'études 1 et 2 de l'UIT-D de contribuer en donnant les vues de chacune de leur commission d'études sur la question des priorités thématiques. Les deux Présidents ont présenté les progrès accomplis jusqu'à présent ainsi que la feuille de route pour la poursuite de ces travaux.

Il est également demandé aux membres de soumettre des contributions visant à réduire le nombre de priorités thématiques auxquelles le BDT devrait se consacrer au cours du prochain cycle de quatre ans. Sur la base du Plan d'action de Buenos Aires et de la méthode de gestion axée sur les résultats, le BDT a regroupé ses travaux autour de dix priorités thématiques, ce qui semble être un trop grand nombre. À la lumière des discussions du GCDT, il serait vivement souhaitable que les priorités thématiques soient moins nombreuses, plus ciblées et synthétisées afin de ne pas imposer des contraintes trop lourdes sur les ressources humaines et financières limitées, ni les disperser. L'historique complet des priorités thématiques est donné dans l'Annexe 1 – Évolution des priorités thématiques à chaque Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT). Ce document a été élaboré en vue d'aider les membres à préparer et formuler des propositions sur les priorités thématiques de la CMDT.

Les participants ont pris note de ce document qui fournit des indications importantes.

# 8 Organisations régionales de télécommunication

**Commission interaméricaine des télécommunications (CITEL)**: Un coordonnateur de la CITEL pour le GT-GCDT-RDTP a indiqué que la CITEL avait entamé les discussions sur la Déclaration et les priorités thématiques et que les documents présentés à la réunion serviraient de base aux travaux préparatoires au niveau régional.

**Communauté régionale des communications (RCC)**: Un représentant de la RCC a indiqué qu'une proposition préliminaire visant à rationaliser les résolutions et une initiative régionale avaient été approuvées lors d'une réunion de la RCC tenue en septembre 2020. La RCC prévoit de traduire sa proposition préliminaire en anglais et de la transmettre à toutes les organisations régionales, ainsi qu'au GT-GCDT-RDTP.

**Conférence européenne des administrations des postes et télécommunications (CEPT)**: Un coordonnateur de l'équipe de projet de la CEPT sur les activités préparatoires en vue de la CMDT‑21 a annoncé que celle-ci se réunirait le 27 novembre 2020 et a invité des représentants d'autres régions à participer en qualité d'observateurs. L'équipe de projet débattra des résultats des travaux du GT-GCDT-Prep et examinera certains des documents présentés à la présente réunion du GT-GCDT-RDTP qui revêtent une réelle importance pour les travaux préparatoires futurs de la CEPT.

**Télécommunauté Asie-Pacifique (APT)**: Le Président du Groupe de préparation de l'APT en vue de la CMDT-21 a annoncé que la réunion extraordinaire sur les travaux préparatoires en vue de la CMDT, initialement prévue le 4 novembre 2020, serait reportée à la deuxième semaine de novembre 2020, afin de permettre au GT-GCDT-Prep de terminer ses travaux. Les vues et observations des Membres de l'APT seront soumises à la réunion du GCDT qui se tiendra le 23 novembre 2020.

Le Président du Groupe de travail de la CITEL sur la CMDT, s'exprimant en sa qualité de Président du Groupe de travail du GCDT sur les activités préparatoires en vue de la CMDT, a remercié le Groupe de préparation de l'APT en vue de la CMDT-21 pour sa coopération dans l'organisation du report de la CMDT et a adressé à tous une invitation à participer à la réunion additionnelle du GT‑GCDT-Prep prévue le 4 novembre 2020.

# 9 Conclusion

La Présidente du GCDT a félicité le Président du GT-GCDT-RTDP et le secrétariat du BDT pour leur excellente préparation de la réunion et pour leurs documents qui constitueront, selon elle, une base importante pour le travail administratif des membres, mais permettront également à ces derniers de contribuer à obtenir les retombées qu'ils souhaitent de la CMDT-21 et au-delà. Elle a dit espérer vivement que le GT-GCDT-RTDP aiderait à dégager un consensus sur les demandes formulées par les membres au sujet de points qu'ils jugent importants et auxquels ils souhaiteraient que le BDT s'intéresse afin que les efforts importants déployés par l'UIT pour connecter ceux qui ne le sont pas encore profitent au monde entier.

Le Président du GT-GCDT-RTDP a souligné que sa priorité absolue était de parvenir à un consensus et qu'il ferait tout ce qui est en son pouvoir pour atteindre cet objectif. Il a dit attendre avec intérêt de travailler avec la Présidente du GCDT tout au long du processus préparatoire et pendant la CMDT‑21 elle-même. Il a exprimé sa profonde gratitude à tous les participants pour leur attitude très constructive dans leur travail, pour leurs propos aimables et pour la souplesse dont ils ont fait preuve pour s'adapter à des situations difficiles, et a déclaré: "Ensemble, nous pouvons aller de l'avant de manière harmonieuse en trouvant un consensus". Il a ensuite remercié le secrétariat du BDT de lui avoir apporté son aide dans la préparation de la réunion, les interprètes qui ont accompli un travail considérable en permettant aux participants de surmonter les barrières linguistiques, et l'équipe technique qui a fait tout son possible pour maintenir les participants connectés, et a formé le vœu que les difficultés techniques rencontrées lors de la présente réunion soient résolues lors des réunions futures.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_